RECYCLAGE HABILITATION BF/HF - CHARGÉ DE CHANTIER TRAVAUX EN FOUILLES AUX ABORDS DES CANALISATIONS ÉLECTRIQUES ISOLÉES SOUTERRAINES

369R

Objectifs

- Maintenir l'habilitation HF/BF chargé de chantier, conformément à la norme NF C18-510 qui recommande un recyclage tous les 3 ans.
- Actualiser les connaissances sur le risque électrique et les prescriptions de sécurité applicables aux opérations aux abords des canalisations électriques isolées souterraines.
- Revoir l'organisation du chantier, la transmission des consignes et la surveillance de l'équipe. Corriger les écarts de pratique constatés sur le terrain.

Public Visé

Chefs de chantier, chefs d'équipe et toute personne déjà habilitée HF/BF chargé de chantier, dirigeant des travaux d'ordre non électrique (terrassement, fouilles, génie civil) aux abords de canalisations électriques isolées souterraines.

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Pré Requis

- Être titulaire d'une habilitation BF/HF chargé de chantier.
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité.
- EPI Chaussures de sécurité.
- Comprendre le français.

Parcours pédagogique

Le parcours reprend le contenu de la formation initiale en mode révision : nous nous appuyons sur l'expérience des stagiaires et nous ciblons les écarts de pratique.

PARTIE THÉORIQUE – 0,5 JOUR

0 – ACCUEIL ET RETOUR D'EXPÉRIENCE
- Échanges sur les chantiers dirigés depuis la dernière habilitation : canalisations découvertes ou endommagées, presque-accidents, difficultés d'encadrement.
- Évaluation rapide des acquis.

1 – RAPPELS SUR LE RISQUE ÉLECTRIQUE ET L'HABILITATION
- Effets du courant électrique sur le corps humain et domaines de tension.
- Évolutions de la norme NF C18-510 depuis la dernière habilitation.
- Indice « F », rôle et limites de l'habilitation HF/BF chargé de chantier ; différence avec l'exécutant.
- Acteurs concernés par les travaux : exploitant de l'ouvrage, chargé d'exploitation électrique, exécutants.

2 – LES RESPONSABILITÉS DU CHARGÉ DE CHANTIER
- Préparation du chantier en concertation avec l'exploitant de l'ouvrage (DT-DICT) : récépissés, plans, classes de précision.
- Documents à réceptionner, à faire appliquer et à restituer.
- Transmission des consignes et des instructions de sécurité aux exécutants.
- Prescriptions de terrassement à proximité d'une canalisation : pas de traction mécanique sur les extrémités et connexions d'accessoires, respect des contraintes d'efforts du fabricant, pas d'endommagement de l'enveloppe.

3 – CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT
- Canalisation endommagée ou découverte imprévue : arrêt des travaux, mise en sécurité de l'équipe, alerte de l'exploitant.
- Accident corporel d'origine électrique et incendie dans un environnement électrique (article 13 de la norme NF C18-510).

PARTIE PRATIQUE – 0,5 JOUR

4 – PRÉPARER ET DIRIGER LE CHANTIER
- Exploiter les récépissés de DICT et les plans pour situer les canalisations ; contrôler le marquage-piquetage.
- Délimiter et baliser la zone de travail.
- Briefer les exécutants et organiser une fouille aux abords d'une canalisation : choix des techniques et des outils selon la distance au réseau.
- Surveiller l'application des prescriptions et corriger les écarts.

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

5 – GÉRER UNE SITUATION D'INCIDENT
• Simulation d'une canalisation endommagée ou d'une découverte imprévue : arrêt des travaux, mise en sécurité, alerte, compte rendu à l'exploitant et à la hiérarchie.
6 – ÉVALUATION
• Analyse des risques d'une situation donnée correspondant à l'habilitation visée.
• Mise en situation évaluée avec grille de suivi.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo…).
- Pédagogie active fondée sur l'échange d'expériences et l'analyse de cas concrets.
- Remise du cours dispensé sur support papier.
- Terrain d'application équipé de différents postes de travail.
- Étude de cas concrets à partir de plans, de récépissés de DICT et de photos de chantier.
- Encadrement par un formateur ayant plusieurs années d'expérience en entreprise.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière.
- Évaluation théorique des connaissances.
- Mise en situation et contrôle des aptitudes avec grille de suivi.
- Clôture de stage, fiche de satisfaction du stagiaire.
- Attestation de stage.
- Émission d'un avis d'habilitation HF/BF (chargé de chantier), permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation.

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation) : contacter le référent handicap, M. Olivier PRAT, au 06 84 24 05 76 ou à olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 10 Personnes